



02.99.71.26.04

FORMATION AU PERMIS AM

FORFAIT A 210 €*

8 H DE FORMATION

(MINIMUM OBLIGATOIRE)

FORFAIT COMPRENANT

- DE LA THÉORIE (*NOTIONS DE CODE ET COMPORTEMENT SUR LA ROUTE*)
- DE LA PRATIQUE SUR PISTE PRIVÉE (*MANIABILITE SUR PISTE*)
- DE LA PRATIQUE EN CIRCULATION (*SUR VOIES OUVERTES*)
- 1H DE SENSIBILISATION AUX RISQUES SUIVI D'UN BILAN (*AVEC PRÉSENCE D'UN PARENT OBLIGATOIRE SI MINEUR*)

REGLEMENT

Il vous sera demandé un chèque de la globalité de la formation lors de l'inscription. Celui-ci sera encaissé uniquement le premier jour de la formation.

Pour toute annulation (moins de 48h avant la formation) sans motif réel et sérieux, le chèque serait alors encaissé.

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC – Documentation disponible en agence sur simple demande.

SARL ECPR – REDON – ALLAIRE – MALANSAC - PEILLAC- 02.99.71.26.04 – contact@ecpr.bzh -

AGREMENTS : E1903500150 – E1005606810 – E1005606820 – E1305600040

Tarif valable jusqu'au 31/12/2021

DOCUMENTS A FOURNIR :

- DE 14 A 16 ANS : ASSR 1
- DE 16 A 25 ANS : ASSR 2
- PHOTOCOPIE DE **L'ATTESTATION DE RECENSEMENT** POUR 16 /-17 ANS
- PHOTOCOPIE DE LA **JDC / JAPD** OU CONVOCATION POUR 17/-18ANS
- PHOTOCOPIE **JDC / JAPD** POUR LES 18/25 ANS

- 1 PHOTO D'IDENTITE **NUMERIQUE** CONFORME AU FORMAT PASSEPORT **(sans lunettes, sans sourire et oreilles bien dégagées)**
- 1 PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE
 1. Pièce d'identité de la personne qui l'héberge
 2. Lettre signée et datée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois.
 3. Justificatif de domicile de la personne l'hébergeant
EX : Facture EDF, portable, ... **(- de 3mois)**
OU
Quittance d'impôts de l'année en cours

Le jour de la formation AM prévoir :

- Un casque homologué
- Un blouson
- Des gants homologués
- Un jeans
- Des chaussures montantes

➤ L'ELEVE DOIT AVOIR SA PROPRE ADRESSE MAIL

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE TRAITE